

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 1^{er} JUILLET 2026 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20260701-DM36-2026-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Date de la convocation : 24/06/2026

Date d'affichage : 24/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	23

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/06/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M. CHOMAT Pascal - Mme GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - M. LAMURE Christophe - Mme VERPY Evelyne - Mme MERMET DAGUES Sophie - Mme DUCORPS Dominique - M. PARGA José - M. PONCET Marc - M. PLATHEY Pierre - M. FEDIX Christian - M. POIRON Jean-Pierre - Mme TRICAUD Françoise - Mme FAVRE Isabelle - Mme PERONNET Béatrice - M. CARBON Olivier - Mme BOULOGNE Emmanuelle - Mme HINSCHBERGER Edith - M. AULAS Sébastien - Mme DUCROUX Morane - Mme DELORME Amandine - M. MICHEL Quentin

POUVOIRS DEPOSES : M. CELEN Devris donne pouvoir à M. CHOMAT Pascal -

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PONCET Marc

Objet : Rapport annuel du délégataire – Assainissement non collectif – Année 2025

M. le Maire précise que la commune n'a pas compétence en matière d'assainissement non collectif.

La Communauté de Commune de Forez Est a confié la compétence au SIMA COISE.

M. le Maire souhaite malgré tout présenter le rapport annuel du SIMA COISE.

Le rapport du délégataire (SIMA COISE) se décompose en 3 parties : Indicateurs techniques / indicateurs financiers et indicateurs de performance.

Le rapport a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

M. le Maire reprend les chiffres clefs du rapport.

Il n'y a pas de présentation particulière prévue.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le rapport annuel adressé à chaque élu par M. le Maire préalablement à la séance du conseil.

M. PONCET Marc
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 01/07/2026

